



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2016

Le 9 mai 2016 se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur SERVIAN Bruno

*Étaient présents : PHILIBERT Stéphane-CARAYON Martine-SAYN Pierre-CHOVIN Sonia-MOUNIER Eric- CHAPRE Séverine- BRET Rémi-BRACHET Armelle-RAVIT Pascale-IMBERT Laurent-SANCHEZ Pédro-QUAILLET Christel-GELAIN Jérôme-
Excusés DUMONT Séverine*

PROJET DE PERIMETRE D'UNE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ISSUE DE LA FUSION « VALENCE SUD RHONE ALPES AVEC LA CCR

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) du département de la Drôme prévoit la fusion de « Valence Sud Rhône Alpes » avec la « CCR ».

La fusion sera prononcée au plus tard le 31 décembre 2016, il est donc demandé au conseil de se prononcer sur le projet de périmètre du nouvel EPCI.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de périmètre du nouvel EPCI. Autorise le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

PROJET DE DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA VEORE

Le projet de dissolution du syndicat est inscrit dans le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) de la Drôme arrêté le 25 mars 2016. Le conseil donne un avis favorable.

COMPTE RENDU DU PLAN LOCAL DE L'HABITAT-ENQUETE PUBLIQUE SCOT

Considérant la fusion de la Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes avec la Communauté de Communes de la Raye le Plan Local de l'Habitat s'impose au Plan Local d'Urbanisme en conformité avec les objectifs posés par le SCOT.

Il est donc conseillé d'identifier le gisement foncier encore disponible moins de 6 ans 7 logements, entre 6 et 10 ans 13 logements, plus de 10 ans 7 logements.

Le gisement foncier d'extension pour les 6 ans à venir. Nombre de logements prévus à court terme moins de 6 ans 22, 2016 prévus 5.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé à la Communauté d'agglomération ainsi que la carte où sont identifiés les gisements fonciers.

SCOT : Suite à l'enquête publique relative au Schéma de Cohérence Territoriales Rovaltain Drôme Ardèche, Monsieur le Maire donne lecture des remarques déposées auprès du Commissaire-Enquêteur : Taux de croissance, densité des constructions, les terrains constructibles ne sont pas répertoriés dans l'enveloppe urbaine, mobilité : transports en commun, il n'y a pas de notification sur l'embellissement le long de la D538,

COMMERCE-EXTENSION

Monsieur le Maire soumet au conseil le projet d'extension du commerce car il y a un manque de place au niveau de la boulangerie-pâtisserie afin d'avoir un minimum de stock (farine etc...). L'extension s'effectuerait à l'arrière du bâtiment côté laboratoire, d'environ 35 m². Le conseil ne s'oppose pas à cette réalisation.

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 avril 2016

Monsieur le Maire retrace les points abordés au conseil communautaire :

- + Vote des taux d'impositions des taxes locales : pas de changement pour 2016
- + Attribution de fonds de concours pour l'informatisation des écoles,
- + Attribution de dotation solidarité communautaire
- + Subvention exceptionnelle pour les temps activités scolaires
- + Création d'un poste de chargé de mission tourisme environnement et communication
- + Vote du budget
- + Désignation de la commission d'appel d'offres de la Raye
- + Avenant de l'accueil de loisirs
- + Possibilité d'extension des conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères
- + Demande de retrait du SIGMA

LES INVESTISSEMENTS

LE LAC :

Les travaux d'alimentation en eau, la construction de toilettes publiques, le branchement électrique sont en cours de réalisation.

ELARGISSEMENT DU CHEMIN CREUX

Le dossier est en cours, les travaux débuteront avant l'été.

BATIMENT

L'Association des Amis de Montvendre a investi leur nouveau local, impasse des calades (bâtiment Rochas).

QUESTIONS DIVERSES

- ✚ **SALON DE COIFFURE** : Mme GELAIN Karine a annoncé l'arrêt de son activité coiffure, le local sera disponible en juin, une annonce sera insérée dans la presse.
- ✚ **SALLE COMMUNALE** : le conseil par 11 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions, autorise la réservation de la salle le 20 et 27 novembre pour les élections primaires « Les républicains ».
- ✚ **URBANISME** : Mme QUAILLET souhaite connaître la suite donnée à la déclaration de travaux de Monsieur GORCE, quartier St Pierre,. Cette déclaration a reçu un avis défavorable pour le motif suivant : projet implanté en zone naturelle, zone ND du POS, à protéger strictement en raison de l'existence de risques naturels, de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment au point de vue esthétique ou écologique. Le projet de Monsieur GORCE ne respecte pas le règlement de la zone ND du POS.
- ✚ **4G** : Monsieur PHILIBERT annonce que la 4G est déployée sur Montvendre, il peut y avoir des perturbations au niveau de la réception TNT.
- ✚ **MONUMENT AUX MORTS** : Mme BRACHET demande au conseil s'il y a possibilité de repeindre les noms inscrits au monument aux morts.
- ✚ **PORTE FORTIFIEE** : le conseil envisage la réfection de la façade de ce monument historique.
- ✚ **LOTISSEMENT** : le Géomètre prépare le permis de lotir en concertation avec le service des bâtiments de France.
Le projet est le suivant : 5 lots route de La Baume_Cornillane, 11 lots route de Crest, Mme MARCEL s'associe à la commune pour lotir environ 3000 m2 soit 4 lots.

Dates des prochaines réunions du conseil :

+ 27 juin

+ 5 septembre.